

CFA Péronnas - MFR La Vernée

ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT PRIVÉ SOUS CONTRAT AVEC LE MINISTÈRE DE
L'AGRICULTURE

Formations professionnelles par alternance Paysage, Commerce, Accueil, Environnement

Allocation stagiaires

Péronnas, le 14 Octobre 2024

Madame, Monsieur,

Depuis le 1^{er} Janvier 2024, le gouvernement a mis en place une allocation stagiaire sur les Périodes de Formation en Milieu Professionnel (stage).

Cette aide est applicable pour l'ensemble des élèves en formation initiale. L'allocation sera versée en fin d'année scolaire via une plateforme que l'établissement alimente avec les informations recueillies.

Le montant de l'allocation est en fonction du nombre de jours de période de formation en milieu professionnel effectivement réalisés par l'élève dans le cadre de sa formation.

Le versement de l'allocation de stage n'aura pas d'impact sur le revenu imposable ou les allocations perçues par la famille.

Le versement de cette allocation est réalisé par l'Etat et non par la MFR dans un délai plus ou moins long. à partir de la réception de l'annexe 3 de la convention de stage à la MFR.

Pour obtenir cette aide, voici la liste des pièces à fournir auprès de l'établissement scolaire.

Elève mineur	Elève majeur
Si RIB de l'élève : <ul style="list-style-type: none">• Copie de la pièce d'identité / passeport• Autorisation du représentant légal de versement de l'allocation à l'élève mineur.• Document justifiant de la qualité de représentant légal : livret de famille ou acte de naissance de l'enfant mineur	<ul style="list-style-type: none">• RIB de l'élève• Copie de la pièce d'identité / passeport
Si RIB du représentant légal : <ul style="list-style-type: none">• Copie de la pièce d'identité de l'élève• Autorisation du représentant légal de versement de l'allocation à l'élève mineur.• Justification de l'identité du titulaire du RIB (carte d'identité/passeport...)	

Les documents doivent être retournés au secrétariat **avant le 13 Décembre 2024.**

N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples renseignements.

Comptant sur votre engagement, veuillez recevoir, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Le directeur,
Nicolas JAKUBOWSKI

CFA PERONNAS MFR LA VERNÉE
171 chemin de la Vernée
01960 PERONNAS
RDZ
N° SIRET 779 337 377 0073L
Tél : 04 74 21 55 14

MFR

CULTIVONS LES RÉUSSITES

Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Action de formation
Formation par apprentissage

académie
Lyon

Région académique
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
L'AVENTURE
DU VIVANT
LES MÉTIERS GRANDEUR NATURE

Erasmus+

LYCÉES ET C.F.R. ÉCO
RESPONSABLES

ville de
PÉRONNAS

AIN
Le Département

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes
H+
La Région se mobilise
encore +
pour le
handicap
- Formation - pour le handicap

LUCIE
26000
ENGAGÉE ET RESPONSABLE